

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE

de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme

L'institut de recherche stratégique (IRS) de l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT), située en Côte d'Ivoire lance son troisième appel à projets de recherche sur des thématiques liées au terrorisme et au contre-terrorisme en Afrique (définitions larges, de la prévention au développement, en passant par la stratégie, les questions économiques, etc.).

Date limite de candidature

lère session: 30 MAI 2023 2e session: 14 juillet 2023 3e session: 17 novembre 2023

Envoi par courriel de l'ensemble du dossier à CANDIDATURE.RECHERCHE@IRS-AILCT.ORG

Objet du courriel : IRS-ARP2023-Prénom et NOM du responsable scientifique

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE RECHERCHE DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (AILCT)

L'Institut de Recherche Stratégique (IRS) est une entité hybride pensée pour être à la croisée du centre de recherche universitaire et du Think Tank. Il est à la fois ancré dans son environnement immédiat - l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT) - et pleinement tourné vers le monde extérieur.

Les actions et activités de l'IRS s'articulent autour de trois objectifs directeurs.

- Un objectif de contribution au débat académique.
 Un objectif de plaidoyer et d'influence politique.
 Un objectif d'organisation et de contribution au dialogue entre les chercheurs, la société civile et les institutions étatiques africaines.

LES THÈMES DE RECHERCHE 2023

Pour l'année 2023, les thématiques prioritaires de recherche sont les suivantes :

- Drones et lutte contre le terrorisme en Afrique
 - o L'utilisation des drones par les armées africaines dans la lutte contre le terrorisme : enjeux stratégiques et éthiques.
 - o Les moyens et stratégies dont disposent les groupes armés terroristes pour contrer l'usage des drones par les forces étatiques
- Les relations entre forces de sécurité et les différents acteurs de la sécurité en Afrique : milices, vigilantes et forces supplétives
- Approche critique des doctrines de contre-terrorisme des armées africaines
- Terrorismes et territorialité en Afrique
 - o Y compris la question de la gouvernance
- Terrorismes en Afrique : doctrines et idéologies

LES THÈMES DE RECHERCHE 2023

Pour l'année 2023, les thématiques prioritaires de recherche sont les suivantes :

- Prévention du terrorisme en Afrique : état des lieux, évaluation, bonnes pratiques et perspectives
 - o Y compris:
 - Prévention de la radicalisation
 - Prévention des attaques
 - Prévention des violences politiques
 - Rôles de l'État et de la société civile
 - Utilisation des technologies
 - Approche par les lieux, approche par les individus, approche collective
- Les relations entre forces de sécurité et société civile dans le cadre de la lutte contre le terrorisme en Afrique
- Les financements du terrorisme en Afrique
- Femmes et terrorisme en Afrique
- Paysages informationnels et le traitement du terrorisme dans les médias africains
- Les victimes africaines du terrorisme
- L'État, la société civile et les réfugiés du terrorisme en Afrique

Une approche comparative des thématiques est possible. Un montage financier en cofinancement est possible.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le ou les chercheurs doivent être rattachés à une institution reconnue pouvant recevoir des fonds et signer une convention ;
- Le ou les chercheurs doivent être titulaires d'un doctorat ;
 - Une équipe peut également inclure des doctorants. Dans ce cas, le responsable scientifique doit impérativement être titulaire d'un doctorat et être un chercheur expérimenté.
- Le ou les chercheurs doivent pouvoir justifier de publications dans des revues reconnues ;
- Le projet de recherche proposé doit s'inscrire dans les thématiques de recherche détaillées ci-dessus ;
- Le ou les chercheurs doivent avoir une excellente maitrise du français ou de l'anglais (niveau C1/C2).

CONDITIONS D'ATTRIBUTION PARTICULIÈRES

- 2/3 des financements seront attribués en priorité à des chercheurs ressortissants de pays d'Afrique, rattachés ou non à une structure africaine ;
- 1/3 des financement pourront être attribués à des chercheurs ressortissants de pays non africains, rattachés ou non à une structure africaine ;
- Les consortium (chercheurs ressortissants ou non de pays d'Afrique, rattachés ou non à une institution africaine) sont les bienvenus.

PRÉSENTER SA CANDIDATURE

<u>Constituer un dossier comprenant</u>:

- Une lettre de motivation précisant l'intérêt et la pertinence du projet (2 pages max)
- Le projet de recherche (12 pages max), précisant notamment :
 - Les termes de référence du projet (références bibliographiques exigées)
 - Le contexte
 - L'État de la recherche
 - La problématique générale et axes de recherche
 - Les objectifs
 - · Les conditions de réalisation du projet
 - La méthode
 - La méthodologique
 - La structuration du projet de recherche
 - Un chronogramme ou calendrier prévisionnel incluant la transmission des livrables détaillés ci-dessous
 - Un budget détaillé
- La présentation de l'organisme qui recevra les fonds
- Le RIB de l'organisme qui recevra les fonds
- Une biographie du responsable scientifique

Pour chaque chercheur:

- Un CV (2 pages max)
- Une attestation professionnelle indiquant l'institution de rattachement
- La copie du diplôme de doctorat
- La copie de la pièce d'identité

Seuls les dossiers complets seront pris en compte. <u>Merci de privilégier l'envoi en un seul fichier PDF.</u>

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- La conformité du projet de recherche avec les thèmes de recherche de l'Institut de Recherche Stratégique de l'AILCT;
- L'adéquation du projet de recherche avec les attendus détaillés dans l'appel ;
- L'ambition et qualité scientifique du projet de recherche ;
- La faisabilité du projet ;
- L'impact scientifique et les retombées pratiques du projet ;
- Le traitement des données de la recherche obtenues dans le cadre du projet ;
- L'expérience de l'équipe ;
- La complémentarité du projet proposé avec ceux déjà en cours.

ATTENDUS ET LIVRABLES

- Est attendue comme produit final, la production d'une étude inédite :
 - De 45 pages minimum, hors notes de bas de page, bibliographie, illustrations et annexes
 - Mêlant les approches méthodologiques
 - Richement référencée
 - Éclairée par au moins une étude de terrain ou des entretiens dont les résultats sont mis en avant
 - o Illustrée par des graphiques, cartes et autres données
 - o Présentant en annexe, une bibliographie, et tout autre document utile à sa compréhension
 - Et répondant aux standards qualitatifs académiques internationaux.
- Afin de suivre la progression de l'étude commandée, sont demandés les livrables suivants :
 - Livrable 1 : plan détaillé, problématique, bibliographie et chronogramme consolidés
 - Livrable 2 : rapport intermédiaire et point d'étape
 - Livrable 3 : étude finalisée (soumission pour correction et validation par l'AILCT)
 - Livrable 4 : étude finale (intégration des éventuelles modifications demandées par l'AILCT et validation)

Ces livrables devront être intégrés dans le projet de recherche (tout particulièrement dans le chronogramme).

SOUMISSION DU DOSSIER

- Par courriel, en un seul fichier au format PDF, à CANDIDATURE.RECHERCHE@AILCT-IRS.ORG
- Le dossier doit être envoyé au plus tard :
 - o lère session de sélection : 30 MAI 2023
 - o 2eme session de sélection : 14 JUILLET 2023
 - o 3eme session de sélection : 17 NOVEMBRE 2023

Un comité de sélection composé de membres de l'AILCT et d'institutions partenaires se réunira aux mois de juin, juillet et décembre 2023. Afin de garantir une sélection objective des dossiers, l'ensemble des candidatures seront anonymisées avant évaluation.

VERSEMENT DU FINANCEMENT

Le financement sera versé en quatre (4) versements :

- Versement 1: avance
- Versement 2 : réception et validation du plan détaillé, problématique, bibliographie et chronogramme consolidés (livrable 1)
- Versement 3 : réception et validation du rapport intermédiaire (livrable 2)
- Versement 4 : validation finale de l'étude (livrable 4)

Si jamais le récipiendaire venait à ne pas assurer ses engagements (sauf cas de force majeure), l'Académie se réserve le droit d'annuler sa commande et de ne pas procéder aux versements restants.

Le financement est versé en quatre (4) versements à l'institution de rattachement du responsable scientifique. Une convention sera signée entre cette dernière et l'AILCT.

Aucun versement ne sera fait à une institution tierce ou directement à un chercheur.

AUTRES INFORMATIONS

Pour toute question, veuillez écrire à QUESTION.RECHERCHE@IRS-AILCT.ORG.

Date limite de candidature

lère session: 30 MAI 2023

2ème session : 14 JUILLET 2023 3ème session : 17 NOVEMBRE 2023

Envoi par courriel de l'ensemble du dossier à CANDIDATURE.RECHERCHE@IRS-AILCT.ORG

Ces appels à candidatures et à recherches sont rendus possibles par le soutien de nos partenaires









